Rassemblement devant le Rectorat de Dijon
Mercredi 24 mai à 15h00

Après quatre mois de mobilisation contre la réforme des retraites, le gouvernement voudrait tourner la page. Mais au lieu de chercher à apaiser, notre ministre nous provoque.

Réforme des retraites et " Pacte enseignant " Macron - Ndiaye : c'est toujours NON !

La pseudo-revalorisation conçue par le ministère de l'Éducation nationale, exclut les personnels non enseignants (AED, AESH, administratifs), adapte nos carrières à l'allongement que la réforme des retraites leur fait subir et laisse se dégrader la grille de nos rémunérations liée à nos statuts. Les organisations invitées ont refusé de rencontrer le Recteur le 27 avril pour mettre en place le Pacte.

En ce qui concerne le socle :

- pour la grande majorité des enseignants qui ont plus de 15 ans d'ancienneté, la seule « revalorisation » consiste en un doublement de l'ISOE et de l'ISAE, primes jamais revalorisées depuis leur création !
- pour ceux qui ont moins de 15 ans de carrière, s'ajoute une prime d'attractivité variable. Elle ne fait que relever le début de carrière qui frôlait le SMIC, et qui risquait de finir par passer en-dessous.
- les mesures pour élargir un peu l'accès à la classe exceptionnelle et à la hors classe ne visent qu'à adapter nos carrières à leur allongement, du fait de la réforme des retraites.

En ce qui concerne le Pacte :

- il faut accepter de travailler plus pour perdre un peu moins.
- les missions du Pacte risquent de nous mettre en concurrence les uns avec les autres.
- Il s'agit d'une incitation à piétiner nous-mêmes nos statuts et nos métiers pour améliorer l'ordinaire.

Dans tous les cas de figure :

- nous prenons tous deux ans ferme à cause de la réforme des retraites.
- nous n'aurons pas de retraite complète à 64 ans : personne n'aura cotisé 43 annuités à cet âge-là.
- les revalorisations ne sont que des primes. Elles ne compteront pas pour la retraite. Elles sont conditionnées à des missions qui alourdissent la charge de travail déjà trop forte (+ de 40h/semaine selon l'INSEE) et risquent de creuser les inégalités hommes/femmes.
- aucune de ces mesures ne nous permet de rattraper l'inflation de presque 6% depuis un an.

C'est inacceptable ! Nous exigeons :

- l'abrogation de la réforme des retraites : non à un âge de départ à 64 ans, non aux 43 annuités de cotisation obligatoires, maintien du code des pensions civiles et militaires !
- le retrait du PACTE : aucune charge de travail supplémentaire n'est acceptable.
- des mesures d'urgence d'augmentation du point d'indice et d'amélioration des grilles indiciaires pour tous les personnels de l'Éducation Nationale,
- le respect de nos statuts, métiers et qualifications.

Nous appelons l'ensemble des collègues à :

- se réunir pour prendre position contre le Pacte (cela peut se formuler comme suit : « les personnels de l'établissement X réunis ce jour se prononcent contre le Pacte et reprennent à leur compte le tract intersyndical. »)
- à rejoindre le rassemblement initié par les syndicats de Côte d'Or devant le Rectorat une semaine avant l'examen du Pacte au ministère et y porter leurs prises de position. Munissez-vous de dispositifs sonores portatifs pour être sûrs d'être entendus…